

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTGENÈVRE

Date de convocation : 06/05/2025

Date d'affichage : 13/06/2025

Del78a_20250612

Séance du 12 Juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le douze juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu de l'espace Jean Gabin, sous la présidence du Maire, Guy HERMITTE.

Nombre de membres en exercice : 10

Présents (9) : Guy HERMITTE - Alexandra JANION (arrivée à la délibération n°3 donne pouvoir à Guy HERMITTE jusqu'à la délibération n°2 DEL67_20250612 incluse) - Michèle GLAIVE MOREAU - Roger ROUAUD - Françoise MILLE SCHAACK - Annie SCHWEY - Christian MALBERTI - Vincent VOIRON - Steven HEUZE

Absent excusé (1) : Ludovic TRIPONEL

Pouvoir (1) : Ludovic TRIPONEL à Vincent VOIRON

Le Maire, Guy HERMITTE, procède à l'appel des conseillers et constate que le quorum est atteint. Le Conseil Municipal peut ainsi valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Mme Annie SCHWEY est élue à l'unanimité des membres présents et représentés, en qualité de secrétaire de séance.

13 - Vote des tarifs du stationnement à compter de la saison hivernale 2025/2026

Le Maire, Guy HERMITTE, expose au Conseil Municipal que les tarifs du stationnement n'ont pas été augmentés depuis le début de l'hiver 2023/2024. Il est donc proposé d'augmenter certains tarifs d'ici l'hiver prochain.

Les tarifs présentés ci-après seront appliqués à compter du 1^{er} novembre 2025, jusqu'à nouvel ordre.

a) Parkings payants du Front de Neige (Chalvet, Col, Prarial et Butte), des Chalmettes et du Stade Nordique 24h/24

Afin de faciliter l'activité des différents socioprofessionnels, la première demi-heure est gratuite.

Tarifs horaires	Tarifs TTC	Tarifs HT
de 0 à 30 min	0 €	0 €
de 30 min à 1 heure	2 €	1,67 €

de 1h à 1h30	3 €	2,50 €
de 1h30 à 2h	4 €	3,33 €
de 2h à 2h30	5 €	4,17 €
de 2h30 à 3h	6 €	5,00 €
de 3h à 3h30	6,50 €	5,42 €
de 3h30 à 4h	7 €	5,83 €
de 4h à 4h30	7,50 €	6,25 €
de 4h30 à 5h	8 €	6,67 €
de 5h à 5h30	8,50 €	7,08 €
de 5h30 à 6h	9 €	7,50 €
de 6h à 6h30	9,50 €	7,92 €
de 6h30 à 7h	10 €	8,33 €
de 7h à 7h30	10,50 €	8,75 €
de 7h30 à 8h	11 €	9,17 €
de 8h à 8h30	12 €	10,00 €
de 8h30 à 9h	12,50 €	10,42 €
de 9h à 9h30	13 €	10,83 €
de 9h30 à 10h	13,50 €	11,25 €
de 10h à 10h30	14 €	11,67 €
de 10h30 à 11h	14,50 €	12,08 €
de 11h à 11h30	15 €	12,50 €
de 11h30 à 12h	15,50 €	12,92 €
Entre 12h et 24h (dès la première heure)	23 €	19,17 €
Entre 1 et 2 jours (dès la première heure)	39 €	32,50 €
Entre 2 et 3 jours (dès la première heure)	53 €	44,17 €
Entre 3 et 4 jours (dès la première heure)	65 €	54,17 €
Entre 4 et 5 jours (dès la première heure)	77 €	64,17 €
Entre 5 et 6 jours (dès la première heure)	89 €	74,17 €

Au-delà, 12 € TTC (*soit 10,00 € HT*) par tranche de 24h dès la première heure entamée.

Il est précisé que :

- Le forfait balnéo/spa-stationnement résultant d'un passage adulte à la caisse de Durancia est maintenu (3 heures de parking offertes sur présentation du ticket à la caisse de Durancia) ;
- En cas de perte de ticket, le tarif de 200 € TTC (*166,67 € HT*) sera appliqué en cas d'appel de nuit, les équipes techniques pouvant rééditer un ticket en journée selon l'heure d'entrée.

b) Parking de l'Obélisque 24h/24

✓ Tarifs saison :

- **Place intérieure année** (pour les constructeurs de la ZAC qui ont préfinancé le parking, par l'achat des terrains) 500 € TTC (416,67 € HT)
- **Place intérieure année** 800 € TTC (666,67 € HT)

Si un socioprofessionnel de type hébergeur achète un abonnement à ce tarif, et s'il en justifie du besoin, un emplacement de stationnement réservé pourra être balisé.

- **Place intérieure saison d'hiver** (second sous-sol) 400 € TTC (333,33 € HT)
 - Place intérieure saison d'hiver pour deux véhicules : 300 € TTC (240 € HT) par véhicule de la même société ou d'une même famille ;
 - Place intérieure saison d'hiver pour trois véhicules : 250 € TTC (200 € HT) par véhicule de la même société ou d'une même famille ;
 - Place intérieure saison d'hiver à partir de 4 véhicules : 200 € TTC (160 € HT) par véhicule de la même société ou d'une même famille.

Une caution de 100 € TTC par carte est exigée. Remboursable à sa restitution.

✓ Tarifs semaine :

Carte multi entrées et sorties pour un véhicule parking souterrain (sans caution) : 60 € TTC (50,00 € HT).

✓ Tarifs horaires (places couvertes ou en aérien) : idem parkings du Front de Neige.

En cas de perte de ticket, les tarifs suivants seront appliqués :

- Ticket pour place aérienne : 200 € TTC (166,67 € HT)
- Ticket pour place couverte : 900 € TTC (750,00 € HT)

c) Abonnements saison

Parkings payants du Front de Neige (Chalvet, Col, Prarial et Butte)	270 € TTC (225,00 € HT)
Parking du Chalvet - Abonnement travailleur	160 € TTC (133,33 € HT)
Parking des Chalmettes - Abonnement travailleur	160 € TTC (133,33 € HT)
Parking du Stade Nordique - Abonnement travailleur	135 € TTC (127,50 € HT)
Parking fermé à côté de celui du Clôt - Abonnement travailleur	160 € TTC (133,33 € HT)
Tarif client hôtel - Une place de parking (petit parking des Escartons)	110 € TTC (91,67 € HT)

Une caution de 100 € TTC par badge est exigée. Remboursable à sa restitution.

Un macaron portant le numéro d'immatriculation du véhicule ou le nom de l'hôtel sera nécessairement apposé sur le pare-brise afin de prévenir toute verbalisation par le Service de Police de la Commune.

Les abonnements « travailleur » seront délivrés sur présentation d'un justificatif (contrat de travail ou carte professionnelle sur la station de Montgenèvre).

d) Tarifs des Bus

50 € TTC (41,67 € HT) pour une journée.
200 € TTC (166,67 € HT) pour 7 jours consécutifs.

e) **Tarifs de l'Aire de Camping-Car des Marmottes**

Périodes	Heures	Tarifs TTC	Tarifs HT
Forfait vidange	2	13 €	10,83 €
½ journée	12	15 €	12,50 €
1 journée	24	22 €	18,33 €
2 journées	48	33 €	27,50 €
3 journées	72	44 €	36,67 €
4 journées	96	55 €	45,83 €
5 journées	120	66 €	55 €
6 journées	144	76 €	63,33 €
7 journées	168	85 €	70,83 €
8 journées	192	123 €	102,50 €
9 journées	216	149 €	124,17 €
10 journées	240	187 €	155,83 €

Au-delà, 45 € TTC (37,50 € HT) par tranche de 24h dès la première heure entamée.

Les tarifs seront appliqués à compter du 1er novembre 2025, jusqu'à nouvel ordre.

Sur invitation du Maire, Guy HERMITTE, le Conseil Municipal est appelé à délibérer et à approuver les tarifs indiqués ci-avant.

Le Maire,
Guy HERMITTE

